



# Règlement Appel à projets Hiver 2011-2012 : Seniors

Une proposition de financement pour des projets sur le comportement alimentaire au sens large

Une action de la Fondation afin de soutenir les initiatives locales, régionales et nationales

Dossier téléchargeable sur [www.fondation-louisbonduelle.org](http://www.fondation-louisbonduelle.org)

Renvoyer le dossier (par courrier papier uniquement) à :  
Fondation Louis Bonduelle  
Appel à projets hiver 2011-2012 / Seniors  
BP 30 173 Rue Nicolas Appert  
59 653 Villeneuve d'Ascq Cedex  
France

Date limite de dépôt de dossier : 24 février 2012  
Délibération du jury Fondation Louis Bonduelle : 30 mars 2012

# Appel à projets Hiver 2011-2012, Seniors

## A. Missions de la Fondation

Créée en octobre 2004, la Fondation d'Entreprise Louis Bonduelle est un engagement fort du Groupe Bonduelle en nutrition. A vocation internationale, la Fondation œuvre pour l'intérêt général, avec comme objectif de faire évoluer durablement les comportements alimentaires. A ce titre, la Fondation s'efforce de mettre en œuvre des actions et de développer des outils afin d'aider les individus à consommer suffisamment de légumes. Ainsi, la Fondation :

- 1) Informe et sensibilise sur les légumes grâce à son site Internet [www.fondation-louisbonduelle.org](http://www.fondation-louisbonduelle.org), le site le plus exhaustif en la matière.
- 2) Soutient la recherche, notamment au travers d'un Prix de Recherche remis à un jeune chercheur chaque année et du Prix annuel European Childhood Obesity Group et Louis Bonduelle récompensant un travail de recherche ou une action de santé publique en faveur de la lutte contre l'obésité infantile.
- 3) Met en place des actions sur le terrain afin de sensibiliser petits et grands à l'importance de consommer suffisamment de légumes (dégustations de légumes dans les universités, visites de potagers dans les écoles primaires, ateliers de sensibilisation destinés aux personnes en situation de précarité ...)

## B. Projets éligibles

Le projet rentre dans le cadre du 3<sup>ème</sup> pilier de la Fondation Louis Bonduelle : les actions terrain. C'est un projet portant sur la nutrition, le comportement alimentaire ou l'équilibre alimentaire. **L'appel de l'hiver 2011-2012 est dédié à la cible des seniors ou aux liens intergénérationnels.**

- > La subvention ne peut dépasser 70 % du budget total (hors frais de personnel)
- > Une cible doit être clairement identifiée : pour l'appel en cours il s'agit uniquement des seniors ou bien des seniors avec d'autres générations.
- > Une évaluation de l'efficacité du projet est demandée

### Exemple de projets pouvant être soutenus :

- Faire des programmes d'information ou de valorisation du légume,
- Programmes d'ateliers de cuisine
- Projets intergénérationnels ayant un lien avec l'alimentation
- Action de découverte alimentaire

Le jury, qui statuera sans appel et sans obligation de rendre compte de ses débats, sera souverain pour toute question concernant cet appel à projets. Aucune réclamation ne pourra être faite par quiconque.

## C. Critères

### D'exclusion :

- Un projet ne s'adressant pas aux seniors
- Une activité à but lucratif, une activité portée par une agence (de communication notamment)
- Des événements sportifs, même s'ils ont un lien vers l'alimentation
- Un même projet ayant déjà été présenté deux fois
- Un dossier envoyé sous forme électronique et non par courrier postal
- Un formulaire (dossier de candidature) dont tous les champs ne sont pas complétés ou sont complétés en faisant uniquement référence à des annexes

### De sélection :

- Le projet est en adéquation avec l'objet de la Fondation
- Le projet est réaliste
- La méthodologie utilisée pour mesurer l'efficacité des actions est pertinente
- **Le coût par bénéficiaire de l'opération n'est pas excessif**
- Le financement hors subvention est assuré

*Une attention particulière est portée aux projets insistant sur l'aspect fruits et légumes (frais, en conserve et surgelés).*

### D. Pièces à joindre impérativement au dossier de candidature

- Les devis correspondants aux frais du projet
- Une lettre de motivation
- La lettre d'appel de fonds complétée (ce document est joint au dossier de candidature)

Si l'organisation n'a jamais été subventionnée par la Fondation Louis Bonduelle :

- Copie des statuts
- Copie de la déclaration au journal officiel
- Copie du dernier rapport moral ou d'activité

### E. Conditions générales de collaboration

Le projet financé fera l'objet d'une collaboration entre la Fondation Louis Bonduelle et le partenaire (identification = nom de l'organisme en page 1 du dossier de candidature). Cette collaboration se distinguera par plusieurs volets :

#### Engagement du partenaire :

- Le partenaire s'engage à réaliser le projet pour lequel il demande la subvention. A ce titre, il rendra compte chaque trimestre de l'avancée du projet auprès de la Fondation Louis Bonduelle, lui en adressera toutes les preuves (lettres, photos, ...) et réalisera un bilan en fin de projet.
- Si la subvention était utilisée pour un autre objet que celui clairement énoncé dans l'appel à projets, la Fondation Louis Bonduelle pourrait demander expressément au partenaire le remboursement intégral de la subvention accordée.
- Le partenaire autorise la Fondation Louis Bonduelle à diffuser son nom et son logo sur les supports de communication évoquant l'appel à projets (dépliants, dossiers de presse, site internet...).
- Le partenaire fait mention du partenariat avec la Fondation Louis Bonduelle dans tous ses supports de communication (annonces, comptes-rendus, AG d'association, articles...), en associant le logo et l'adresse Internet de la Fondation.

#### Engagement de la Fondation Louis Bonduelle :

La Fondation s'engage à verser la subvention en un seul paiement au partenaire sélectionné après réception de toutes les pièces administratives demandées page 3 du présent règlement dans la rubrique « pièces à joindre impérativement » et du dossier de candidature complété, daté et signé.